

ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Membres élus ou futurs membres
CE / CSE

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES :

Aucun prérequis nécessaire

DURÉE DE LA FORMATION :

5 jours

TARIFS DE LA FORMATION :

INTRA : *sur devis*

INTER : *sur devis*

CONTACT :

contact@cabinet-consilium.com



LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION :

- Connaître les droits des membres du CSE et savoir faire valoir ces droits
- Maîtriser les attributions du CSE et les moyens d'action de ces membres pour exercer ces attributions
- Maîtriser les règles relatives au fonctionnement du CSE
- Connaître et savoir utiliser les ressources externes mises à la disposition du CSE
- Connaître les obligations de l'employeur envers le CSE et ses membres pour faire valoir l'application de la législation sociale en la matière
- Connaître les conséquences du statut protecteur et savoir faire valoir les droits liés à ce statut
- Savoir communiquer et partager les informations avec les salariés
- Savoir communiquer avec la direction, construire une stratégie et défendre des propositions, tout en préservant un dialogue social stable
- Connaître les principes généraux de prévention et l'obligation de sécurité de l'employeur, ainsi que les infractions permettant d'engager sa responsabilité pénale
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux locaux de travail
- Connaître et maîtriser les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Savoir analyser un accident du travail et une maladie professionnelle
- Connaître les risques professionnels présents dans l'entreprise et savoir les prévenir
- Connaître le processus d'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et les obligations qui s'y rapportent
- Connaître le processus d'élaboration du plan de prévention et les obligations qui s'y rapportent
- Savoir effectuer des visites des locaux, des enquêtes et des inspections ;
- Savoir diligenter une expertise
- Savoir analyser les documents de l'entreprise et connaître les obligations de communication de l'employeur envers le CSE
- Connaître les droits d'alerte conférés au CSE et savoir les mettre en œuvre
- Maîtriser les informations et consultations obligatoires
- Maîtriser le fonctionnement de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail et savoir mener une négociation lors de sa mise en place.



1^{re} PARTIE : JURIDIQUE & SOCIALE

I. CHAMP D'APPLICATION DE LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

1. Seuils d'effectifs
2. Mise en place des représentants de proximité
3. Périmètre de mise en place
4. Organisation des élections professionnelles

II. COMPOSITION DU CSE

1. Présidence du CSE
2. Délégation du personnel
3. Représentant syndical

III. STATUT DES MEMBRES DU CSE

1. Durée du mandat : durée initiale et renouvellement
2. Crédit d'heures : bénéficiaires, durée, conditions d'utilisation et paiement
3. Liberté de circulation et de déplacement
4. Formations : organismes dispensateurs, droit continu à formation, formations obligatoires
5. Obligation de secret et de discrétion

IV. FONCTIONNEMENT

1. Organisation interne
2. Réunions avec l'employeur

V. ATTRIBUTIONS DU CSE

1. Présentation des réclamations
2. Contribution à la promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
3. Interventions auprès de l'inspection du travail
4. Autres attributions

VI. RESSOURCES EXTERNES AU CSE

1. Inspection du travail
2. Organisations syndicales

VII. STATUT PROTECTEUR

1. Durée de la protection
2. Protection spéciale et procédures particulières
3. Les conséquences du non-respect du statut protecteur

VIII. LE DÉLIT D'ENTRAVE

1. Éléments constitutifs
2. Poursuites pénales
3. Sanctions

IX. LA FONCTION DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU CSE

1. Les relations et la communication avec les salariés
2. Les relations avec la direction et les techniques de communication

X. VERS LE CONSEIL D'ENTREPRISE

1. Définition du conseil d'entreprise
2. Mise en place du conseil d'entreprise
3. Composition du conseil d'entreprise
4. Attributions du conseil d'entreprise : pouvoir de négociation, pouvoir de décision
5. Fonctionnement du conseil d'entreprise
6. Moyens du conseil d'entreprise

2^{de} PARTIE : HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

I. SAVOIR ORGANISER LA PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE

II. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION

III. LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE L'EMPLOYEUR

1. Les infractions propres au droit du travail
2. Les infractions de droit commun

IV. LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

V. LES MISSIONS DES MEMBRES DU CSE

1. Analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles
2. La prévention des risques professionnels
3. Participer à l'élaboration et la mise à jour du DUERP
4. Participer à l'élaboration du plan de prévention
5. Effectuer des visites des locaux
6. Effectuer des enquêtes
7. Analyser les documents de l'entreprise
8. Mettre en œuvre le droit d'alerte
9. Veiller aux conditions de travail et accompagner l'employeur dans les aménagements de poste

VI. LA COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Les règles d'ordre public
2. CSSCT : règles négociables et dispositions supplétives

